

## **DISPOSITIF J'Y SUIS J'EN SUIS CAHIER DES CHARGES / MODALITES 2023**

**LIEU** : Lycée Saint Joseph, Avignon (par l'entrée 45 rue du Portail Magnanen)

### **DATES JUILLET 2023**

- **Première session** : collégiens
  - du mercredi 5 au samedi 8 juillet compris (4 jours)
- **Deuxième session** : collégiens – lycéens
  - du lundi 10 au vendredi 14 juillet compris (5 jours)
- **Troisième session** : lycéens – jeunes adultes
  - du lundi 17 au vendredi 21 juillet compris (5 jours)

L'accueil des séjours a lieu le premier jour en début de matinée (1<sup>ère</sup> session) ou le premier jour en début d'après-midi (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sessions). Chaque séjour prend fin après le déjeuner du dernier jour.



Le dispositif EAC *J'y suis j'en suis* propose aux jeunes d'Avignon, du Grand Avignon et limitrophes de découvrir ou de vivre le Festival d'Avignon via un séjour de quatre à cinq jours de découverte (sans hébergement) sur le site du Lycée Saint Joseph. Le projet pédagogique et l'encadrement de ce séjour est porté par des militant(e)s des Ceméa qualifié(e)s, en partenariat avec le Festival d'Avignon, et se déroule dans le cadre juridique d'un centre de loisirs sans hébergement. Le lycée Saint Joseph, site intra-muros, est central et idéal pour la pratique d'activités, l'accès aux propositions artistiques mais aussi la convivialité.

Ce dispositif vise l'accueil de 50 jeunes par session (soit 5 établissements scolaires/structures du champ social) ainsi que 10 participant(e)s individuel(le)s. Chaque établissement/structure a la possibilité d'inscrire 10 jeunes accompagnés d'un(e) ou deux enseignant(e)s / éducateur(trice)s.

**La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013** établit que l'éducation artistique et culturelle contribue directement à la formation de tous les élèves. La création du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, qui vise l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, procède de ce rôle d'importance accordée à l'éducation artistique et culturelle.

## **PARTENAIRES**

Festival d'Avignon, Centres de jeunes et de séjours du Festival d'Avignon (CDJSFA), Education Nationale (Académie d'Aix-Marseille) et Lycée Saint-Joseph

## **OBJECTIFS**

- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC).
- Nourrir le lien entre les jeunes et les opérateurs culturels de leur ville afin qu'ils s'en approprient, tout au long d'un projet pédagogique courant sur l'ensemble de l'année scolaire, l'usage et les pratiques.
- Permettre et faciliter l'accès au Festival d'Avignon aux jeunes d'Avignon et de proximité.
- Favoriser et faciliter l'accès au Festival d'Avignon en priorité aux établissements scolaires et aux jeunes éloignés des ressources culturelles et/ou peu familiers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

## **CONTENU DU SEJOUR**

- Participation des jeunes, accompagnés de leurs enseignant(e)s ou éducateur(trice), à un séjour d'éducation artistique et culturelle d'une durée de 4 à 5 jours, co-encadré par les Ceméa, respectant l'esprit de l'association et leurs principes pédagogiques (autonomie, pédagogie active...).
- Les jeunes seront répartis dans des groupes en fonction du séjour et de leur âge (ou de leur classe le cas échéant).
- Les jeunes assisteront et participeront à :
  - 3 spectacles de la 77<sup>e</sup> édition du Festival d'Avignon,
  - des ateliers de pratique et d'expression pour les préparer aux spectacles de la programmation ainsi que des retours sensibles,
  - 1 rencontre avec des professionnel(le)s du spectacle vivant et/ou avec une équipe artistique,
  - 1 visite d'un lieu emblématique du Festival.
  - Une proposition culturelle hors Festival peut agrémente le séjour si l'accompagnateur(trice) du groupe le souhaite (pour toute activité payante, prévoir une enveloppe supplémentaire).

## **CONDITIONS DU PROJET**

Les établissements/structures retenu(e)s dans ce dispositif développent un projet annuel cohérent de sensibilisation au spectacle vivant et au Festival d'Avignon.

Pendant le séjour au Festival d'Avignon encadré par les Ceméa, les jeunes mineurs restent à tout moment sous la responsabilité de leurs enseignant(e)s ou éducateur(trice)s, conjointes à celle des animateur(trice)s.

Les CDJSFA s'engagent à transmettre le planning des activités, les horaires de démarrage des journées et de fin d'activités ainsi que les lieux de RDV de retour : à l'enseignant relais du service éducatif, aux enseignant(e)s, aux éducateur(trice)s et aux familles.

Avant et pendant le séjour, le professeur relais du service éducatif du Festival, en étroite collaboration avec le comité de pilotage du dispositif (CDJSFA et Festival d'Avignon), assure le suivi du dispositif en relation avec les animateur(trice)s des CDJSFA.

Plusieurs rendez-vous pour les enseignant(e)s, les éducateur(trice)s et/ou les personnels de direction sont prévus pour préparer le séjour :

- une réunion de présentation du projet, en janvier
- une réunion de préparation du contenu du séjour, en mai/juin

Deux bilans partagés seront établis à l'issue du séjour :

- l'un entre jeunes, accompagnateur(trice)s et partenaires,
- l'autre uniquement entre accompagnateur(trice)s et partenaires.

## COÛT DU SEJOUR

- 130€ par élève ou individuel(le), 150€ par accompagnateur(trice)
- Sont inclus dans ce tarif : les 3 spectacles du Festival d'Avignon, les repas du midi et du soir si le spectacle a lieu en soirée, les collations et l'encadrement.
- Pour les établissements scolaires, ce coût est pris en charge par l'établissement et peut faire l'objet d'un financement Pass Culture (part collective).
- En cas d'absence d'un jeune ou d'un(e) accompagnateur(trice), aucun remboursement n'est possible sauf cas de force majeure (sous présentation d'un justificatif).
- Le transport vers le lieu de séjour (Lycée Saint Joseph) sera à la charge des structures et/ou des familles.

## MODALITES D'INSCRIPTION

En début d'année 2023, les établissements/structures et les enseignant(e)s / relais de structures sociales souhaitant inscrire un groupe lors d'un séjour présenteront aux jeunes le dispositif *J'y suis j'en suis* afin d'éveiller leur curiosité. Ils accompagneront cette présentation orale de vidéos disponibles sur le site du Festival ou du diaporama du séjour organisé à l'occasion de *Une Semaine d'Art en Avignon* en octobre 2020 <https://vimeo.com/506204260>

Toute personne n'ayant pas pu assister à la première réunion d'information de janvier, est invitée à manifester son intention de candidature au dispositif auprès du secrétariat des CDJSFA : [contact@cdjsf-avignon.fr](mailto:contact@cdjsf-avignon.fr)

Dans le dossier d'inscription numérique (lien transmis par courriel) à remplir et renvoyer le 31 mars au plus tard, la/les personne(s) référente(s) du groupe présenteront un court descriptif de leur projet (pédagogique et financier) et la liste précise des jeunes concernés. Les établissements/structures retenus dans ce dispositif en seront informés au plus tard le 11 avril.

Dès confirmation de leur participation début avril, les établissements/structures devront collecter les fiches de renseignement des jeunes et les remettre aux CDJSFA dans un délai d'un mois maximum. Ainsi les encadrant(e)s pédagogiques auront les contacts téléphoniques et adresses e-mails pour communiquer directement avec les enfants, les familles, les enseignant(e)s, les éducateur(trice)s.

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement du coût global de la participation des jeunes et de leur(s) accompagnateur(trice)s, hors dispositif de co-financement par le Pass Culture, **est assuré par les établissements/structures**. Un ou plusieurs devis peuvent être adressés par les CDJSFA. Dès confirmation de participation début avril, un versement d'un acompte de 30% est attendu dans un délai d'un mois maximum. **Le solde de la participation devra être versé 30 jours avant le début du séjour par virement aux CDJSFA ou 20 jours après si le dépôt de la facture s'effectue sur Chorus Pro.**

## PLANNING

- **Décembre/janvier : Envoi d'une invitation à la réunion d'information**  
par la DAAC aux référent(e)s culture des établissements et aux personnels de direction ;  
par le Festival aux structures du champ social.
- **24 janvier : Réunion d'information à La FabricA du Festival d'Avignon**  
Rencontre avec les enseignant(e)s et les relais du champ social,  
présentation du dispositif, retour d'expérience, présentation du cahier des charges,  
recensement des adresses e-mails des intéressé(e)s.

- **12 février : Ouverture des pré-inscriptions pour les groupes**  
Suite à la réunion d'information, les CDJSFA envoient les dossiers numériques d'inscription aux référent(e)s des établissements/structures candidat(e)s (version numérique du formulaire de demande d'inscription collective). Les dossiers d'inscriptions sont également en téléchargement sur les sites internet du Festival d'Avignon et ceux des CDJSFA.
- **31 mars : Dates limite des retours de formulaire d'inscription collective**  
par les relais au secrétariat CDJSFA - [contact@cdjsf-avignon.fr](mailto:contact@cdjsf-avignon.fr) – 06 72 23 74 28
- **3 avril : Ouverture des inscriptions individuelles**  
(dossier à télécharger en ligne)
- **11 avril : Sélection et réponses aux candidatures**  
avec envoi aux établissements/structures les fiches d'autorisation parentale et de droit à l'image, ainsi que les fiches sanitaires de liaison à retourner aux CDJSFA.
- **Mai/juin : Réunions de préparation et d'information**  
à destination des relais, partenaires et équipes de direction pour présenter en détails le programme, les modalités des séjours et répondre à toute question.
- **Fin juin : Envoi des convocations**  
et programmation des activités des séjours par les encadrant(e)s pédagogiques Ceméa.
- **Du 5 au 21 juillet : Séjours festivaliers J'y suis j'en suis**  
A l'issue de chaque séjour, un temps de bilan sera organisé avec les encadrant(e)s, les enseignant(e)s, les éducateur(trice)s et le professeur relais du service éducatif et le Festival d'Avignon.

## EXEMPLE D'UN DÉROULÉ DE SEJOUR

<p><b>JOUR 1</b></p> <p><u>14h</u> accueil au lycée Saint-Joseph puis ateliers en petits groupes <u>18h</u> <i>spectacle</i> <u>20h30</u> fin de journée sur le lieu du spectacle</p>	<p><b>JOUR 2</b></p> <p><u>10h</u> accueil et ateliers au lycée Saint-Joseph <u>12h30</u> déjeuner puis ateliers <u>16h30</u> <i>rencontre avec une équipe artistique</i> <u>20h</u> repas au lycée Saint-Joseph <u>22h</u> <i>spectacle</i> <u>23h45</u> fin de journée sur le lieu du spectacle</p>	<p><b>JOUR 3</b></p> <p><u>11h</u> accueil au lycée Saint-Joseph et ateliers en petits groupes <u>12h30</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h-15h</u> <i>visite de plateau</i> <u>15h-18h30</u> <i>Proposition libre hors Festival d'Avignon</i></p>
<p><b>JOUR 4</b></p> <p><u>10h</u> accueil au lycée Saint-Joseph <u>11h</u> <i>spectacle</i> <u>13h</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h30</u> ateliers et jeux en petits groupes <u>17h</u> fin de journée au lycée Saint-Joseph</p>	<p><b>JOUR 5</b></p> <p><u>10h</u> accueil au lycée Saint-Joseph <u>10h30</u> bilans en mouvement et écrits <u>12h30</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h</u> fin de journée et du séjour au lycée Saint-Joseph</p>	<p><b>Nota Bene :</b></p> <p>Les horaires sont données à titre indicatif. Il s'agit ici d'un exemple de déroulé des journées. Le calendrier sera construit une fois que nous aurons connaissance de la programmation du Festival d'Avignon.</p>